



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
29 juin 2020

Séance du 02/07/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le deux juillet, à 17 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
10

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés : Isabelle MAZOYER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian MICHEL

Délibération n°D_2020_034 Travaux de voirie 2020 : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de travaux de réfection de tronçons de chaussée communale dans la continuité des travaux engagés par la commune depuis plusieurs années pour améliorer l'accès des riverains.

En 2019, la commune avait obtenu une subvention de l'Etat (DETR) inférieure aux taux sollicités afin de financer la rénovation des chemins communaux. Une partie des travaux avait donc été reportée pour respecter l'enveloppe budgétaire prévue.

La commune pouvant bénéficier d'un délai de quatre ans à compter de la date de déclaration du début d'exécution de l'opération pour effectuer les travaux. Ce délai d'exécution peut être exceptionnellement prolongé, sur demande motivée déposée avant l'expiration des quatre ans pour une durée qui ne peut excéder deux ans, dans la mesure où l'opération n'a pas été dénaturée par rapport au projet initial...

Courant novembre 2019, la commune avait attesté auprès des services de l'Etat que l'opération de rénovation des chemins communaux financée au titre de la DETR 2019 serait terminée en 2020 pour les Rues de la Mairie et du Jas.

Afin de pouvoir délibérer sur le choix de l'entreprise, il a été demandé la réactualisation des devis à EIFFAGE (Malijai) et à BS VOIRIE (Manosque).

A ce jour, seule l'entreprise EIFFAGE (Malijai) a répondu à la demande et propose l'offre de prix suivante :

Travaux Rue de la mairie :	5 469.60€ HT
Travaux Rue du Jas :	18 189.89€ HT
TOTAL	23 659.49€ HT



Pour mémoire, le premier devis de BS VOIRIE s'élevait à (aucun devis réactualisé)

2020 - 066

n'ayant été communiqué) :	
Travaux Rue de la mairie :	5 353.55€ HT
Travaux Rue du Jas :	23 081.40€ HT
TOTAL	28 434.95€ HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **CHOISIT** l'entreprise EIFFAGE (Malijai) pour un montant de 23 659.49€ HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis et autres documents y afférent

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

